

Belle randonnée sur les pentes de Couspeau, au dessus de Saint-Nazaire-le-Désert. Vue largement dégagée sur le bassin de la Roanne, la Servelle, les montagnes du Diois et du Vercors.

Durée	4h 55	Difficulté	Moyenne
Distance	11,18 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	608 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	603 m	Commune	Saint-Nazaire-le-Désert (26340)
Point haut	1 074 m	Régions	Alpes, Diois, Dauphiné
Point bas	557 m		



Trace n° 6690

Description

Se garer sur les parkings du village de [Saint-Nazaire-le-Désert](#).

(D/A) Prendre la route du Petit Paris sur 200m, puis la petite route à droite, et de nouveau à droite, suivre le balisage Jaune tout le long, assez bien marqué! Monter deux lacets en direction de Chaffoix.

(1) Au carrefour de chemin, prendre à gauche. Passer une ruine puis l'accès au relais en suivant le chemin pierreux qui s'élève en sous bois.

(2) Une fois dans les pins, ne pas prendre tout droit (propriété privée), longer la clôture électrique à droite par une forte montée, puis une fois en haut, suivre la ligne de crête dominant le vallon au Sud aux grands pins noirs, entrer dans la forêt domaniale de la Roanne-Chaffoix jusqu'à la piste forestière!

(3) Au croisement de Chaffoix (1004m), prendre le sentier qui descend de suite à droite au début de la piste, vers le Nord dans les pins noirs. Traverser un petit ruisseau dans le Ravin de la Varzelle puis quitter la forêt domaniale. Le sentier continu à flanc de coteau dans un bois clair de pins sylvestres.

(4) À l'orée du bois, franchir un vallon, monter et contourner les ruines de Moury (pas très visibles envahies par la végétation) et rejoindre l'embranchement d'un chemin forestier.

(5) Prendre à gauche au panneau Moury, (laisser Boutarys à droite), on arrive au milieu d'églaïers en fleurs à la Bergerie des Pradaux, en ruine malheureusement, végétation abondante, grands arbres ombrageux, et petite source en dessous, eau potable !

(6) Passer devant la ruine tout droit et descendre la pente en face (on laisse un bâtiment récent à gauche), vue magnifique sur la vallée de la Roanne, la Servelle en face et à gauche le Reychas, ainsi que toute la chaîne des montagnes du Diois, et au fond à gauche le Grand Veymont et le Glandasse, le tout sur une pente très fleurie, magnifique!

Descendre la pente jusqu'à la crête et rejoindre le sentier des muletiers (ancien accès à la bergerie) qui descend.

(7) Au petit collet du Serre de la Croix, poursuivre le sentier qui surplombe le Ravin de Boutarys jusqu'à rejoindre par une succession de lacets le ruisseau de la Varzelle et une piste.

(8) La suivre à gauche, laisser le chemin à gauche et rejoindre la courbe à gauche quelques mètres plus loin. Au panneau Pré Neuf, prendre le sentier à droite, traverser le ruisseau (bétonné), remonter un peu le long du bois, et rejoindre une piste. La suivre à droite et rejoindre le carrefour passé au départ.

(1) Descendre à gauche par l'itinéraire inverse vers Saint-Nazaire-le-Désert (D/A).

Informations pratiques

Source à la bergerie, mais très petite, à sec en été, les pentes ensoleillées sont très chaudes, boire beaucoup! À faire de préférence en mai ou juin!

Cette randonnée peut se faire sans carte IGN très bien balisée en Jaune, et Jaune et Rouge tout le long.

Montée un peu forte par endroit.

Points de passage

- D/A Saint-Nazaire-le-Désert. Proche de la - Roanne (rivière) - Affluent de la Drôme**
N 44.569975° / E 5.27475° - alt. 557 m - km 0
- 1 Carrefour de la boucle**
N 44.575046° / E 5.272285° - alt. 643 m - km 1.04
- 2 À droite, forte montée**
N 44.573199° / E 5.267986° - alt. 719 m - km 1.84
- 3 Croisement de Chaffoix, à droite**
N 44.570222° / E 5.243265° - alt. 1 007 m - km 4.23
- 4 Orée du bois, ruines de Moury**
N 44.577393° / E 5.245311° - alt. 971 m - km 5.21
- 5 Panneau Moury, à gauche**
N 44.583238° / E 5.239313° - alt. 1 044 m - km 6.14
- 6 Bergerie des Pradaux**
N 44.587307° / E 5.239801° - alt. 1 067 m - km 6.74
- 7 Serre de la Croix**
N 44.587511° / E 5.249357° - alt. 898 m - km 7.57
- 8 Piste, à gauche**
N 44.577679° / E 5.26488° - alt. 598 m - km 9.37
- D/A Saint-Nazaire-le-Désert**
N 44.569985° / E 5.274742° - alt. 557 m - km 11.18

À voir

St Benoit en diois perché sur un éperon rocheux.

Rochefourchat, gorges de la Roanne pour se baigner...

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randomnee-la-bergerie-des-pradaux/>

[illegible]

3

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.